



BROCHURE RETRAITES 2018





**Port du Blosson
CS 60072
29688 ROSCOFF CEDEX**

☎ 02.98.29.28.97 / 02 98 29 28 96

**Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi
8h - 12h / 13h - 17h30**

Gare maritime

50100 CHERBOURG OCTEVILLE

☎ 02.33.88.44.38

Fax : 02.33.88.44.18

**Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi
8h - 12h / 13h - 16h00**

Courriel : bai.ce@brittany-ferries.fr

site : www.ce-brittanyferries.com

Edito

Cette petite brochure, éditée par le Comité d'Entreprise, a pour seul but de vous informer sur les possibilités que vous offrent l'Amicale des Retraités et le Comité d'Entreprise, maintenant que vous êtes en retraite.

L'Amicale vous propose, si vous adhérez, un voyage annuel qui nous permet de nous retrouver en toute simplicité dans une ambiance toujours chaleureuse. L'Assemblée générale vous tient informé des activités de notre association, et se termine par un bon repas, dans la mesure du possible sur un navire. Une sortie à la journée (ballade, visite, etc.) nous fait découvrir un endroit différent à chaque fois. Pour ces moments de convivialité, l'Amicale participe financièrement à la dépense. Un petit journal nommé "Le Lien" vous parvient 4 fois par an.

La mutuelle, souscrite et gérée par l'Amicale, vous permet de conserver une complémentaire santé à un prix raisonnable.

La Commission Sociale de l'Amicale peut venir en aide aux personnes victimes de maladie lourde ou de handicap.

Le Comité d'Entreprise vous propose le réseau CEZAM qui vous offre des réductions sur plusieurs activités. L'appartement du Mont Dore vous est ouvert pour un prix défiant toute concurrence. Les partenaires du CE vous font bénéficier de réductions sur des séjours.

Brittany Ferries enfin, vous propose des gratuités ou des tarifs préférentiels sur les traversées vers la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Espagne.

Nous espérons que ces quelques pages sauront retenir votre attention.

Nous vous souhaitons une longue retraite bien méritée.

AMICALE DES RETRAITES

L'arrivée en retraite est une nouvelle étape de la vie, avec une disponibilité plus importante permettant d'effectuer différentes activités. Dans cet esprit une équipe de retraités a mis en place une amicale regroupant tous les retraités de BRITTANY FERRIES, TRUCKLINE, navigants et sédentaires.

Le but de cette amicale: maintenir les liens d'amitié qui se sont créés durant les années d'activité, en proposant de se réunir une ou deux fois l'an, en assemblée générale autour d'une bonne table, effectuer des voyages et permettre ainsi de se retrouver régulièrement.

Outre ces rencontres, l'amicale a aussi un caractère social principalement au niveau de la mutuelle dont les retraités peuvent continuer à bénéficier moyennant une participation financière attractive grâce à la gestion de l'Amicale et du Comité d'Entreprise. Une aide exceptionnelle peut être activée en cas de problèmes liés à la maladie lourde et au handicap de santé.

Par l'amicale, vous continuerez à être informé de l'évolution de l'Entreprise.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à:

18,00 € pour les marins et sédentaires

25,00 € pour les officiers et cadres sédentaires

10,00 € pour les veuves

Nota: Il est possible de déduire fiscalement partiellement cette cotisation.

Lors de l'adhésion une carte d'adhérent vous sera remise. Il est évident que les conjoints sont conviés aux diverses manifestations de l'amicale.

Pour adhérer, il vous suffit de contacter les responsables .:

Président: Monsieur **Jean-Jacques BOULCH**,

2 Ter rue de la Vieille Forge, 29680 ROSCOFF Tel: 02 98 61 26 12

Trésorier: Monsieur **Patrick GILBERT**

9 résidence les Pins, 22500 PAIMPOL Tel: 02 96 20 72 60

MUTUELLE

Lorsque vous étiez au service du groupe **BRITTANY FERRIES**, votre famille et vous-même étiez couverts par un contrat d'assurance mutuelle.

Votre départ en retraite vous prive désormais de cet avantage.

Conscient de la gêne que ce départ va vous occasionner, l'Amicale des Retraités a souscrit une mutuelle à adhésion volontaire auprès de **GENERATION** afin que vous puissiez continuer à être garanti.

Cet avantage vous est accordé moyennant le paiement d'une cotisation mensuelle de:

(Tarifs 2018) – Les tarifs sont indexés sur le Plafond mensuel de la Sécurité Sociale et revus chaque année au 1^{er} janvier.

Navigants :

REGIME SOCLE : **122,14 €** par famille (à partir de 2 personnes) et **56,60 €** par personne seule

SURCOMPLEMENTAIRE : **154,92 €** par famille (à partir de 2 personnes) et **72,82 €** par personne seule

Sédentaires :

REGIME SOCLE : **125,14 €** par famille (à partir de 2 personnes) et **58,10 €** par personne seule

SURCOMPLEMENTAIRE : **157,92 €** par famille (à partir de 2 personnes) et **74,32 €** par personne seule

(Attention! si vous optez pour la surcomplémentaire à l'inscription, vous ne pourrez pas revenir au régime socle par la suite.)

Pour obtenir le tableau des garanties et le bulletin d'inscription, nous vous invitons à contacter Pascale Byrne (Comité d'Entreprise) au 02 98 29 21 32 du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Commission Sociale

Le bureau de l'Amicale des Retraités Brittany Ferries, gestionnaire des comptes de la Mutuelle des Retraités s'est réuni le 6 avril 2005 avec les membres du bureau du Comité d'Entreprise pour déterminer les conditions de prise en charge des dossiers soumis à la Commission.

Il a été décidé de prendre en charge les problèmes liés à la maladie lourde et au handicap important.

Le (la) Retraité(e) concerné(e), devra prendre contact avec le Comité d'Entreprise. La commission sociale déterminera sur dossier la somme à allouer en fonction des critères fixés par l'Amicale :

- Maximum 50 % de la somme restant due
- Plafond de 1000 €
- Intervention limitée à une par famille

Il ne s'agit pas de prendre en charge les dépassements d'honoraires ou les surcoûts non prévus par la Mutuelle.

Cette mesure exceptionnelle ne doit concerner que les dépenses liées aux cas évoqués ci-dessus.

Les personnes qui solliciteront une aide devront obligatoirement remplir un questionnaire disponible sur demande à Pascale Byrne.- 02.98.29.21.32 – pascale.byrne@brittany-ferries.fr .



Traversées et séjours

Réservations au 02.98.29.28.40

Pour les personnels retraités :

Deux gratuits, et ce quel que soit le nombre de bénéficiaires par voyage : un conjoint ou un concubin déclaré ou leurs enfants à charge de moins de 25 ans (sur présentation d'un justificatif fiscal pour les enfants majeurs). Un ayant-droit (conjoint ou enfant à charge de – de 25 ans) voyageant seul utilise une gratuité.

La gratuité ne peut pas être appliquée à une tierce personne voyageant avec un retraité autre que le conjoint ou enfant à charge de – de 25 ans.

Les salariés ayant quitté la société dans le cadre d'un licenciement pour inaptitude uniquement en cas de liquidation de la pension retraite ou marine (à justifier auprès de la DRH) peuvent également bénéficier de gratuités dans le même cadre que le personnel retraité.

- Pour les veufs/veuves d'un retraité :

Deux gratuits. Un veuf ou une veuve d'un(e) retraité(e) peut prétendre aux gratuités.

La gratuité ne peut pas être appliquée à une tierce personne l'accompagnant.

- Pour les ayant-droits d'ouvrants droits décédés :

Trois gratuits dans la limite de trois ans (après le décès du salarié)

Les ayant-droits d'ouvrants droits décédés (conjoint ou concubin déclaré, leurs enfants à charge de moins de 25 ans (sur présentation d'un justificatif fiscal pour les enfants majeurs) peuvent prétendre aux gratuités dans la limite de trois par an et durant une période de 3 ans. La gratuité ne peut pas être appliquée à une tierce personne les accompagnants.

Voyages à prix réduits à destination de l'Irlande, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne

Aucune gratuité ne sera applicable sur les lignes à destination de l'Irlande et de l'Espagne.

Les personnes, **en contrats à durée indéterminée et le personnel retraité**, pourront bénéficier des tarifs ci-dessous sur ces lignes.

Cette mesure est étendue également aux salariés en contrat à durée déterminée cumulant 2 mois consécutifs de contrat (sans rupture) sur l'année. Cette réservation doit obligatoirement être faite **pendant la période d'activité dans l'entreprise et pour une date d'utilisation au plus tard trois mois après la fin du contrat. Il n'y a pas de réservation possible lorsque la personne n'est pas/plus sous contrat.**

- IRLANDE :

50 € par adulte A/R,

23 € pour les enfants de 16 ans et moins (gratuité pour les enfants jusqu'à 4 ans) A/R

55 € pour la voiture gabarit standard A/R

- ESPAGNE :

55 € par adulte A/R,

34 € pour les enfants de 16 ans et moins (gratuité pour les enfants jusqu'à 4 ans) A/R,

55 € pour la voiture gabarit standard A/R

Important : Les réservations à destination de ces deux pays (Irlande et Espagne) ne seront ouvertes au personnel que 60 jours avant la date de départ souhaitée. Ces réservations sont soumises, également, à disponibilité (priorité clients). Ces réservations peuvent être cumulables avec les gratuités GB et ne sont pas limitées en nombre sur l'année.

La carte CEZAM



Le CE est partenaire du réseau CEZAM, un réseau national d'inter-comités d'entreprise. En tant que retraité, vous pouvez bénéficier des avantages de cette carte.

La carte CEZAM vous permet d'avoir des réductions sur les concerts, les cinémas, piscines, musées, partenaires vacances, commerces, etc. partout en France.

Vous pouvez commander votre carte CEZAM pour vous et vos ayants-droits au Comité d'entreprise au tarif de 3,60 € par carte.

Coordonnées des relais CEZAM où vous pouvez commander votre billetterie :

BRETAGNE	www.cezam-bretagne.com	
CEZAM NORD FINISTERE	☎ 02.98.33.64.00	✉ 9 rue de l'Observatoire – CS 21825 – 29218 BREST Cedex
CEZAM NORD FINISTERE	☎ 02.98.88.85.59	✉ Place Onésime Krebel – 29600 MORLAIX
CEZAM NORD FINISTERE	☎ 02.98.83.42.08	✉ rue du Calvaire – 29800 LANDERNEAU
CEZAM MORBIHAN	☎ 02.97.47.49.09	✉ 73 rue du Général Weygand – 56000 VANNES
CEZAM MORBIHAN	☎ 02.97.88.33.80	✉ 39 rue de la Villeneuve – 56100 LORIENT
CEZAM COTES D'ARMOR	☎ 02.96.75.61.95	✉ 5 place de la Liberté – 22000 SAINT BRIEUC
CEZAM SUD FINISTERE	☎ 02.98.53.33.60	✉ 110 Bd de Creac'h Gwen – 29000 QUIMPER
CEZAM ILLE ET VILAINE	☎ 02.23.30.22.77	✉ 3 square du 8 mai 1945 -BP 10227 – 35702 RENNES Cedex 7
NORMANDIE	www.cezam-bassenormandie.fr	
CEZAM BASSE NORMANDIE	☎ 02.31.95.96.64	✉ 30 avenue Nicolas Copernic – BP 85203- 14074 CAEN Cedex 5
PAYS DE LOIRE	www.cezampdl.org	
CEZAM NANTES	☎ 02.40.73.45.20	✉ 15 D bd Jean Moulin – CS 30511 - 44105 NANTES Cedex 4
AUTRES REGIONS	www.cezam.fr	

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Pascale Byrne
au 02.98.29.21.32 ou pascale.byrne@brittany-ferries.fr
du lundi au vendredi de 14h à 17h30



LE MONT DORE

(propriété du CE)

ENTIEREMENT RENOVE

Le Mont Dore est situé en pleine montagne, au milieu d'une très belle région de France, au pied du plus haut sommet du Massif Central « le Puy de Sancy » 1886 m. La station est située à 1050 m d'altitude dans une vallée boisée.

LA RESIDENCE & L'APPARTEMENT

Situé près des remontées mécaniques (500m environ), dans la résidence « les Longes » l'appartement est équipé pour recevoir 6 personnes. Il comprend cuisine aménagée, séjour avec lit-banquette, 1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 3 lits 1 personne, une salle de bain avec WC privés. Lave-vaisselle, micro-onde, cafetière, grille-pain, bouilloire.....

Pour votre agrément :

Au Mont Dore, on trouve tous les commerces et l'animation d'une ville thermale dynamique et d'une station de sports d'hiver. En hiver toute la pratique du ski et en été de nombreux sports peuvent également être pratiqués: tennis, pêche, planche à voile, piscine à la Bourboule (7 km), patinoire et golf (9 trous), et nombreuses possibilités de randonnées pédestres et d'excursions dans la région.

DATES	PRIX/SEMAINE CE
DU 06.01 AU 10.03.2018	360 €
DU 10.03 AU 30.06.2018 DU 01.09 AU 22.12.2018	220 €
DU 30.06 AU 01.09.2018	270 €
DU 22.12 AU 05.01.2019	360 €

TARIF DEGRESSIF A PARTIR DE LA 2EME SEMAINE (- 25%)



Réservez vos vacances par le CE

de 5% à 25% de réduction selon les dates!

En réservant par le CE, vous pourrez bénéficier de tarifs négociés auprès de divers partenaires.

Vous pouvez visiter leurs sites pour consulter les disponibilités et nous contacter pour avoir le tarif CE.

Pour vos réservations Vacances, contactez Michèle Autret au 02.98.29.28.97 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et lundi-mardi de 13h30 à 17h.

Les brochures sont disponibles aux bureaux du CE de Roscoff et Cherbourg. Vous pouvez également contacter les partenaires pour les recevoir à domicile.

Pour les résidences ADAGIO, les tarifs peuvent être téléchargés directement sur le site du CE : www.ce-brittany-ferries.fr .



Tel : 0 825 805 808

www.belambra.fr



Tel : 0 825 00 20 20

www.ce.groupepvcp.com



Tel : 0826 105 110

www.tohapi.fr



Tel : 0 820 201 207

www.homair.fr



Tel : 0825 562 562

www.odalys-vacances.com



Tel : 0820 820 162

www.centerparcs-ce.fr



Tel : 0825 012 011

www.adagio-city.com